



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CASNAV DE L'ACADEMIE
DE LYON**

Rapport de jury CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE FLS SESSION 2026

Date : lundi 20 et mardi 21 avril 2026

Composition du jury

Présidente : **Madame Véronique BOULHOL**, IA-IPR de lettres, pilote académique du CASNAV

Présidente adjointe : **Madame Anne LAIGLE**, IA-IPR d'anglais, DAREIC, adjointe au DRAREIC

Membres du jury :

Monsieur Sébastien BOUTTE, IEN pôle réussites éducatives et action culturelle, DSDEN 69

Monsieur Frédéric CHERKI, IA-IPR d'italien

Madame Cathy COHEN, maîtresse de conférences (Sciences du langage et Anglais), INSPE, Université Lyon 1, ICAR

Madame Mathilde DELARUE, chargée de mission pour le CASNAV de Lyon

Madame Marie-Christine FOUGEROUSE, maitresse de conférence à l'université Jean Monnet de Saint-Etienne

Monsieur Anthony IRAILLES, chargé de mission pour le CASNAV de Lyon

Madame Marion LENA, chargée de mission pôle allophone Rhône 1er degré

Madame Floriane MARCHAND, professeure UPE2A, collège Paul-Emile Victor, Rillieux-la-Pape, chargée de mission CASNAV de Lyon

Madame Anne-Christine PINTO, Inspectrice de l'Éducation nationale

Madame Lauriane REGAL, professeure UPE2A, collège La Tourette, Lyon 1, formatrice académique

Madame Laurence ROCHE-THEVENET, directrice-adjointe de l'Ecole académique de la formation continue (EAFC)

Monsieur Wilfried SEGUE-BAYEUX, enseignant, responsable pédagogique programme Göteborg, CIEF, Université Lumière Lyon 2

Madame Valérie SOUBRE, maitresse de conférences à l'université catholique de Lyon



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CASNAV DE L'ACADEMIE
DE LYON**

Répartition des membres du jury dans les commissions

Lundi 20 avril (9h-17h) - JURY 1	Lundi 20 avril (9h-17h) – JURY 2	Lundi 20 avril (9h-17h) – JURY 3	Mardi 21 avril (9h-17h) – JURY 4	Mardi 21 avril (9h-17h) – JURY 5
Madame Boulhol Madame Fougerouse Monsieur Irrailles Madame Regal	Madame Pinto (AM) Madame Laigle (PM) Monsieur Segue-Bayeux Madame Léna (AM) Monsieur Boutte (PM) Madame Marchand	Monsieur Cherki Madame Cohen (jusqu'à 16h) Madame Roche-Thevenet Madame Delarue	Madame Boulhol Madame Soubre Madame Regal (M) Monsieur Boutte (AM) Madame Delarue	Madame Laigle Madame Cohen Madame Pinto Madame Léna

Données chiffrées des candidats inscrits

Catégorie	Effectif	Pourcentage
Corps		
Professeur des écoles	41	83,7%
Certifiés	6	12,2%
PLP	1	2%
Agrégés	1	2%
Statut		
Titulaire	45	91,8%
Stagiaire	3	6,1%
CDI	1	2%
Département		
Ain	12	24,5%
Loire	3	6,1%
Rhône	27	55,1%
Non renseigné	7	14,3%
Activité		
Activité	42	85,7%
Congé mobilité / formation	4	8,2%
Congé parental	2	4,1%
Congé longue durée / maladie	1	2%

Bilan chiffré de la session



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CASNAV DE L'ACADEMIE
DE LYON**

49 candidats inscrits au final – 22,4% d'hommes et 77,6% de femmes - 14 absents (28,6%) – 35 présents notés - 19 admis (54,3% des candidats présents) et 16 non-admis (45,7%)
Moyenne générale : 10,9/20 (13,7 pour les candidats admis et 7,6 pour les non-admis)
Note minimale : 5/20 et note maximale : 19/20
Médiane : 10/20
Ecart-type : 3,8 points
A noter : la tranche 8-9/20 est la plus représentée : 31,4% des candidats (11 candidats).

Bilan général de la session

La session a été marquée par un taux d'absentéisme plus élevé qu'à l'ordinaire, qui interroge sur les motivations d'une partie des candidats lors de leur inscription. Plusieurs éléments laissent penser que certains envisagent la certification comme l'aboutissement d'un parcours de formation étalé sur plusieurs années plutôt que comme la validation immédiate de compétences déjà construites.

Le jury souligne néanmoins le bon niveau général des dossiers présentés. Ceux-ci apparaissent de plus en plus conformes aux attendus de la certification, préparés avec sérieux et témoignant d'un investissement réel des candidats. Certains candidats pourraient toutefois davantage valoriser leur parcours professionnel et les compétences déjà acquises dans leur pratique.

Cette session a permis l'admission de 19 enseignants, résultat jugé satisfaisant au regard des exigences de la certification.

Profil des candidats

Une part non négligeable des candidats se présente dans une démarche de développement professionnel et de montée en compétences progressive. Si cette dynamique de formation est positive, elle conduit parfois à une méprise sur la nature même de la certification, certains candidats semblant considérer l'épreuve comme une opportunité de découverte ou d'entrée en formation dans le champ du Français Langue Seconde.

Le jury rappelle que la formation proposée par le CASNAV, indépendante de l'examen, a pour objectif d'accompagner les candidats dans l'actualisation ou la consolidation de leurs connaissances. Elle ne saurait constituer à elle seule une formation initiale au FLS ni se substituer aux compétences attendues lors de la certification.

Par ailleurs, il apparaît que tous les candidats ne projettent pas nécessairement d'exercer au sein d'un dispositif UPE2A, ce qui peut surprendre au regard de la finalité de la certification. Toutefois, le jury relève une motivation globalement forte pour le travail auprès des élèves allophones.



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CASNAV DE L'ACADEMIE
DE LYON**

Les candidats ayant pleinement satisfait aux attentes

Les meilleurs candidats se distinguent par une préparation approfondie et une véritable démarche réflexive. Ils ont su :

- enrichir leur réflexion par des lectures et des formations complémentaires ;
- aller à la rencontre de collègues exerçant en UPE2A ;
- analyser leurs pratiques professionnelles à la lumière des besoins spécifiques des élèves allophones ;
- mobiliser des connaissances solides relatives aux enjeux linguistiques, inter-culturels et institutionnels ;
- établir des liens pertinents entre leurs compétences professionnelles antérieures et leur transférabilité auprès d'un public plurilingue.

Ces candidats adoptent une posture d'expertise et de conseil attendue dans le cadre de la certification et démontrent leur capacité à interroger la pertinence de leurs pratiques à partir d'apports scientifiques et didactiques.

Observations relatives à l'épreuve orale

Le jury rappelle l'importance de la préparation de l'épreuve orale. Les candidats doivent veiller à :

- utiliser pleinement et efficacement le temps imparti (10 mn leur sont allouées en début d'entretien) ;
- structurer leur présentation autour d'objectifs clairement identifiés ;
- privilégier une démarche analytique plutôt qu'une simple description de pratiques ;
- s'exprimer dans une langue orale correcte et précise.

Certaines prestations ont révélé une méconnaissance des attendus de l'épreuve ou une préparation insuffisante, limitant la capacité des candidats à mettre en valeur leurs compétences et leur réflexion professionnelle.

Principales difficultés observées

Plusieurs fragilités récurrentes ont été relevées.

1. Une maîtrise insuffisante des concepts et références didactiques

Le jury constate fréquemment :

- une confusion entre FLE, FLS, FLSco et enseignement des langues vivantes ;



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CASNAV DE L'ACADEMIE
DE LYON**

- une compréhension parfois imprécise des enjeux de la langue de scolarisation, réduite à la seule passation des consignes ;
- une appropriation superficielle des textes officiels et des notions didactiques fondamentales ;
- une connaissance insuffisante de la didactique du FLS chez certains candidats.

Les parcours parfois riches en enseignement du FLE ou en expériences à l'étranger ne conduisent pas toujours à une maîtrise satisfaisante des spécificités du FLS et du FLSco.

2. Une approche trop centrée sur les outils

De nombreuses présentations demeurent centrées sur l'énumération d'activités, d'outils ou d'aménagements pédagogiques, sans mise en relation explicite avec les objectifs d'apprentissage poursuivis.

Le jury relève notamment :

- une entrée privilégiant le matériel ou l'activité plutôt que les objectifs langagiers visés ;
- des successions d'activités de langue déconnectées des apprentissages disciplinaires et fondamentaux ;
- une tendance à considérer certains supports, notamment les pictogrammes, comme des solutions universelles d'accès au sens, sans prise en compte de leur fort ancrage culturel ;
- une dissociation fréquente entre langue et culture dans les démarches proposées.

3. Une analyse professionnelle à renforcer

Les dossiers et prestations orales sont souvent descriptifs et gagneraient à développer davantage l'analyse des situations professionnelles.

Le jury observe notamment :

- un manque d'articulation entre pratiques de terrain et apports scientifiques ;
- une explicitation insuffisante des leviers pédagogiques et didactiques mobilisés ;
- l'absence d'indicateurs permettant de caractériser les progrès des élèves ;



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CASNAV DE L'ACADEMIE
DE LYON**

- une formalisation insuffisante des modalités de collaboration entre le dispositif et la classe ordinaire afin d'assurer la cohérence des apprentissages.

Conclusion

Le jury constate une amélioration continue de la qualité des dossiers présentés depuis plusieurs sessions, ainsi qu'un intérêt croissant pour les problématiques liées à la scolarisation des élèves allophones. Les candidats les plus convaincants sont ceux qui parviennent à articuler connaissances théoriques, expérience professionnelle et analyse réflexive de leurs pratiques.

La certification exige non seulement une connaissance des dispositifs et des publics concernés, mais également une véritable expertise didactique et pédagogique permettant d'accompagner les équipes et de contribuer à la réussite scolaire des élèves allophones dans une perspective inclusive.

Le jury félicite tous les lauréats de cette sessions 2026, et encourage tous les candidats non reçus à se représenter lors de la prochaine session, en prenant en compte les éléments proposés ci-dessus.

La présidente du jury
Véronique BOULHOL



CASNAV
Rectorat de l'académie de Lyon